

Avril 2008

N° 84

**MENS EN TRIEVES**

***Maintenant et Durablement***

Journal d'information de la commune de Mens



# Le TRAIT d'UNION MENSOIS

## Sommaire

<b>L'éditorial</b>	<b>Page 2</b>
<b>Les délégations et les commissions</b>	<b>Page 3 - 5</b>
<b>Les conseils municipaux</b>	<b>Page 6</b>
<b>Expression libre</b>	<b>Page 6</b>
<b>La vie du village</b>	<b>Page 6 - 7</b>
<b>Un peu de tout</b>	<b>Page 8</b>



## L'éditorial

Chères mensoises, Chers mensois,

C'est avec beaucoup d'émotion et de reconnaissance que je m'adresse à vous dans le premier éditorial de cette nouvelle mandature.

Les turbulences électorales passées, c'est un déficit majeur que nous avons à relever pour les 6 prochaines années : nous devons conserver à notre village son caractère champêtre, son charme, sa douceur de vivre mais dans le même temps il nous faudra dynamiser notre tourisme, favoriser notre agriculture et notre économie sans lesquels Mens deviendrait un village au bois dormant.

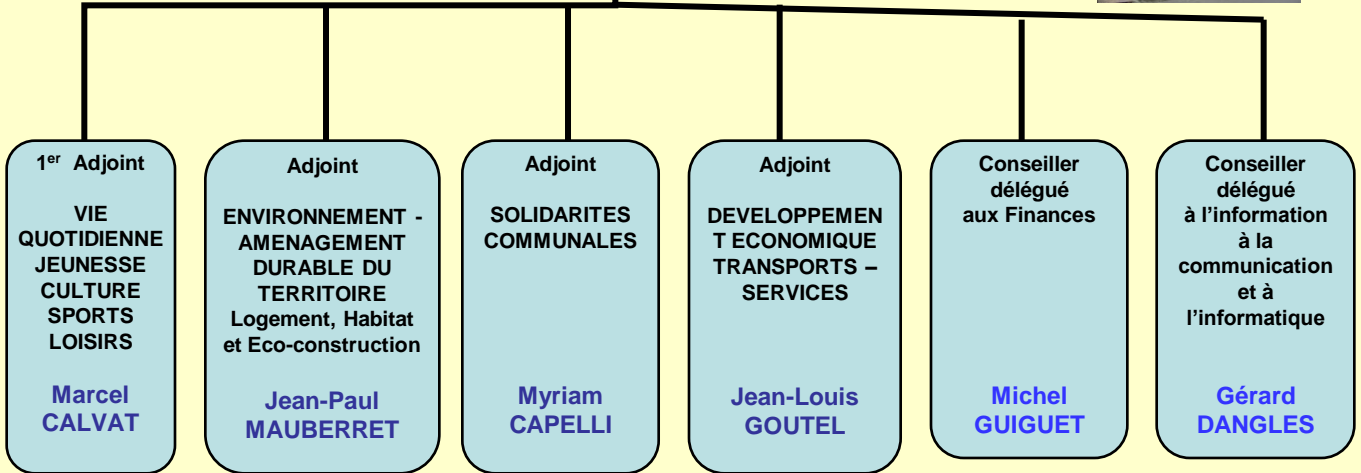
La confiance que vous nous avez accordée est une formidable motivation et nous n'allons pas ménager nos efforts pour en être dignes, notre souhait le plus cher est qu'au terme des 6 années de notre mandat vous puissiez nous dire : **vous avez bien travaillé.**

**Annette Pellegrin**  
**Maire de Mens**

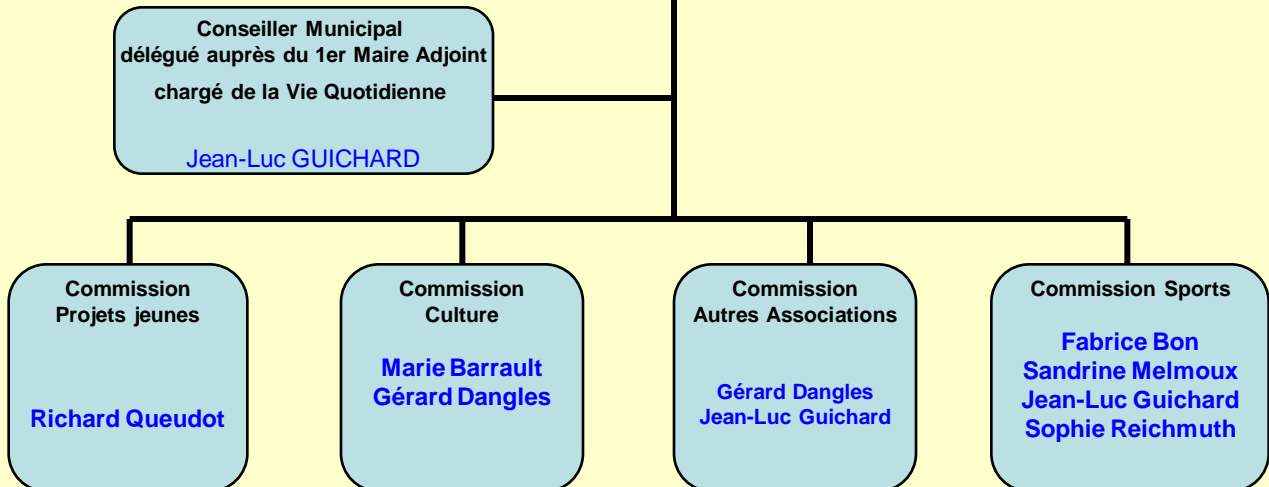
# Les délégations



**MAIRE DE MENS**  
**Annette PELLEGRIN**



**VIE QUOTIDIENNE  
JEUNESSE CULTURE SPORTS  
LOISIRS**  
**Marcel CALVAT**





# Les délégations



**ENVIRONNEMENT -  
AMENAGEMENT DURABLE DU  
TERRITOIRE**

**Habitat et Eco-construction**

**Jean-Paul MAUBERRET**



**Observatoire de recherche appliquée**

**Jean-Paul Mauberret  
Sophie Reichmuth  
Marie Barrault**

**Commission  
Eau et Assainissement**

**Pierrick Oddos-Marcel  
Marie Barrault  
Gérard Chevally**

**Commission  
Logement, Habitat et éco-  
construction**

**Jean-Luc Guichard  
Michel Guiguet  
Fabrice Bon**

**Commission  
Plan Local d'Urbanisme**

**Jean-Louis Goutel  
Sophie Reichmuth  
Gérard Chevally (terrain)**



**SOLIDARITES COMMUNALES  
INTERGENERATIONS**

**Myriam CAPELLI**



**Commission  
CCAS**

**Fabrice Bon**

**Petite enfance  
Relais A .M.  
Halte Garderie**

**Annette Pellegrin**

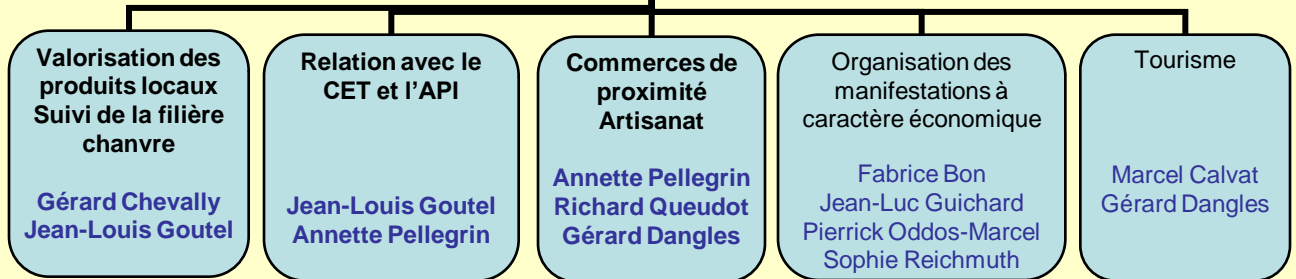
**Personnes âgées  
SIAD, ADMR, Conseil Général Isère  
EHPAD**

**Annette Pellegrin  
Sandrine Melmoux**

**Ecoles  
SIVU**

**Sandrine Melmoux  
Myriam Capelli  
Michel Guiguet**

# Les délégations



## Délégation aux différents organismes extérieurs

**Collège** : Sophie Reichmuth, suppléant : Jean-Luc Guichard,

**Serpaton** : Gérard Dangles, Richard Queudot,

**Maison de retraite** : En attente de nomination par la communauté de communes.

**SIAD, ADMR** : Sandrine Melmoux, suppléant : Fabrice Bon,

**CET** : Jean-Louis Goutel, suppléant : Jean-Luc Guichard,

**Commission architecturale** : Jean-Paul Mauberret, Pierrick Oddos-Marcel,

**SIVU des écoles** : Myriam Capelli, Sandrine Melmoux, suppléants : Michel Guiguet, Sophie Reichmuth,

**Communauté de communes** : Marcel Calvat, Gérard Chevally, Michel Guiguet, Jean-Paul Mauberret, suppléants : Marie Barrault, Jean-Luc Guichard.

## Les commissions

Nous annoncerons les différentes commissions au fur et à mesure de leur constitution et nous ferons bien évidemment appel aux volontaires dans ce journal. D'ores et déjà vous pouvez faire acte de candidature pour la commission transports animée par Jean-Louis Goutel.

## Les conseils municipaux

Les conseils municipaux auront lieu, en principe, le premier jeudi de chaque mois à 20 heures 30. Le premier jeudi de mai étant aussi le 1er mai, le conseil sera avancé au mardi 29 avril.

Nous ne détaillerons pas dans le journal l'ensemble des décisions du conseil municipal. Nous ne présenterons que les points essentiels (le détail est affiché en mairie). Par contre nous vous informerons des décisions importantes prévues à l'ordre du jour du conseil à venir.

# Expression libre

Cet espace vous est entièrement réservé, à vous qui souhaitez apporter votre concours à la vie de notre commune.

Vous pouvez utiliser cet emplacement pour exprimer vos doléances, vos souhaits, vos idées, ou tout simplement nous conter un peu de l'histoire de Mens et du Trièves. Pourquoi pas aussi nous dévoiler quelques vieilles recettes sorties tout droit des fiches de la grand-mère (pour le gratin dauphinois) ou du grand-père (pour le génépi) ?

---

## Les élections expliquées aux enfants

Extrait de « Lectures Courantes des Ecoliers Français – Caumont 1881 »

La Mairie,

C'est aujourd'hui dimanche. Que font tous ces hommes qui entrent à la mairie les uns après les autres et qui en sortent tranquillement peu d'instant après ? Ils votent. Dans l'intérieur de la salle, sur une table, se trouve une boîte percée d'un trou, dans laquelle le maire jette les bulletins que chaque électeur lui remet à son tour. On appelle cette boîte: l'urne du scrutin.

Les électeurs sont tous les hommes de la commune qui ont atteint ou dépassé leur vingt et unième année ; ils sont maîtres de leur personne et de leurs biens; ils sont aussi les maîtres de la commune, c'est-à dire des biens communs, chemins, écoles, église, pâturages communaux. Ils en disposent, ils fournissent l'argent nécessaire pour entretenir ou établir ce qui est nécessaire à tous les habitants.

Seulement, s'il fallait que toute la commune se réunisse sur la place publique toutes les fois qu'il y a quelque mesure à décider, ce serait un dérangement pour beaucoup de personnes, et un grand bruit où l'on risquerait de ne pas s'entendre. Aussi les électeurs choisissent-ils, au nom de toute la commune, une dizaine ou une vingtaine d'entr'eux pour délibérer, décider et exécuter à leur place tout ce que réclame le bien général. Ceux qui sont choisis par les électeurs, le jour du vote, sont les conseillers municipaux. Ils ont à s'occuper des édifices publics, de vos écoles, de la propreté des rues, du pavage; de l'éclairage, là où le bourg est assez grand pour qu'il en vaille la peine. Ils ont à subvenir aux besoins des pauvres, des malades, à régler les ressources et les dépenses de la bourse commune, ce qui s'appelle le budget.

S'ils n'y font pas grande attention, s'ils dépensent trop ou trop peu, il arrive que la commune est en désordre, que ses chemins sont avariés, que ses écoles sont sales, que l'église tombe en ruine, que les pauvres sont négligés ou bien qu'il faut payer trop d'impôts pour fournir l'argent gaspillé. C'est pourquoi les électeurs ont soin de choisir pour le conseil des hommes sages, prudents, économes, qui administrent la commune comme leur propre maison.

Le président du conseil municipal est le maire qui fait exécuter les décisions des conseillers; c'est lui qui signe tous les actes au nom de la commune dont il est le premier magistrat. Il est aidé dans son travail par un ou deux adjoints, qui le remplacent en son absence.

La maison où se réunit le conseil municipal est la mairie. On l'appelle aussi l'hôtel de ville ou la maison commune. Elle est la maison de tous. C'est là que sont enregistrés les noms de tous ceux qui naissent et de tous ceux qui meurent; c'est là que les jeunes gens tirent au sort à l'époque de la conscription militaire; c'est là que les mariages sont contractés; c'est là que les avis du gouvernement sont affichés; c'est là que flotte dans les grands jours le drapeau cher à tous les Français ; c'est là que s'accomplit l'acte solennel des élections, d'où dépend quelquefois l'avenir de la patrie.

# La vie du village

**Associations, cet espace vous est réservé pour faire connaître votre activité, annoncer vos manifestations, donner les résultats de vos épreuves sportives ou autres.**

**Faites nous parvenir vos textes et photos avant le 10 du mois pour une publication le mois suivant**

## La CLIQUE

Les traditions se perdent ... et d'autres renaissent !  
Marcel Calvat souhaite faire revivre la clique (la fanfare municipale pour les non initiés).

Si vous avez quelques talents dans le maniement du tambour, du clairon, de la trompette, du cor et autre hélicon contactez Marcel au 06 74 91 15 70  
ou par mail : [marcel.calvat@wanadoo.fr](mailto:marcel.calvat@wanadoo.fr)

Bon vent !



# Un peu de tout

## Le trait d'Union Mensois

Ce nom vous convient-il ? Vous pouvez nous faire part de vos suggestions. Gardons nous ce nom ? Si votre réponse est NON en avez-vous un autre à nous suggérer ? Certains nous ont soufflé **Le MENSuel**, c'est une idée parmi d'autres. Nous attendons vos réponses que vous pouvez déposer dans la nouvelle boîte à idées de la Mairie ou bien nous l'envoyer par mail .

---

## Où j'habite ?

Savez-vous à quoi, ou à qui, correspond le nom de votre rue ? C'est pour répondre à cette question qu'à chacun des numéros du Trait d'Union Mensois nous tâcherons de vous apporter le maximum d'informations sur le nom d'une rue de Mens. A tout seigneur, tout honneur, nous commencerons par la rue du Breuil.

**Extrait des « Lettres à Lucie », petit ouvrage sur le canton de Mens paru en 1844 :**

*La place du Breuil est la plus spacieuse et la plus belle de Mens. Dans beaucoup de villes et dans presque tous les villages de Provence, le plus joli quartier est appelé Breuil. Curieux de connaître l'étymologie de ce mot je m'adressai à un vieil habitué du Café Borel qui me dit : « Un des plus grands plaisirs de nos bons aïeux, dans les soirées de jours de fête, était de danser autour d'un grand feu de joie, qu'ils établissaient ordinairement dans le quartier le plus commode pour ce genre de divertissement. Vers onze heures ou minuit on laissait s'éteindre les quinquets, et la salle de bal, qu'on appelait le **Breuil** ou la **Bruilière**, du verbe brûler, devenait déserte.*

Mais peut être avez-vous une autre explication ? Alors faites nous la connaître, nous la diffuserons dans un prochain numéro.

Nous espérons que la nouvelle présentation de votre journal d'information locale vous aura plu. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.